



Répartiteur pour DPX-IS630 630A avec section des barres 50x5mm

REF. 0 265 03

LEGRAND

385,60 €

Tarif professionnel de référence HT hors éco-contribution

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Répartiteurs pour DPX-IS 630

Caractéristiques générales

DPX™ -IS 630 - interrupteurs-sectionneurs 400 A à 630 A

Assurent la coupure en charge par sectionnement visible et action positive des contacts

Fonction cadenassage intégrée dans la poignée

Livrés avec plage de raccordement et cache-vis

Conformes à la norme NF IEC 60947-3

Catégorie d'emploi AC 23 A

Reçoivent les auxiliaires électriques

Le contact réf. 0 261 60 peut être contact auxiliaire d'alarme ou de précoupure selon la position de montage

Se montent sur platine dans les coffrets et armoires XL³

Information sur la gamme

Gamme des disjoncteurs DPX-IS : cette gamme a été remplacée par la gamme DPX³-I

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.

Type d'accessoire

ensemble d'adaptateurs

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.